



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 18 janvier 2001

[PAS

D'ANNEXE]

Convention Opération Renouvellement Urbain

Conseillers en exercice : 45

Votants : 39

Convocation du Conseil Municipal :
le 10 janvier 2001

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 19 janvier 2001

Président :

M. Bernard BELLEC, Maire

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, Mme Martine COURJAUD, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Claude VITELLINI, M. Guy-Marie GUERET, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques VANDIER, Mme Isabelle ANELONE

Secrétaire de séance : Isabelle ANELONE

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Danielle RICHARD donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.

Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Jean-Robert BEJUGE.

Excusés :

Conseillers :

Mme Claire MINALI-BELLA, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Alain PAGE

DELIBERATION D2010112001

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 janvier 2001

Centre d'Etudes Urbaines

Convention Opération Renouvellement Urbain

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Par lettre ci-jointe en date du 20 octobre 2000, Monsieur BARTOLONE, Ministre Délégué à la Ville, a définitivement retenu la Ville de Niort pour la mise en oeuvre d'une Opération de Renouvellement Urbain concernant les quartiers de la Tour Chabot Gavacherie et du Clou-Bouchet.

Une subvention de 20 millions de francs sur trois ans a été accordée à ce titre.

Le courrier mentionné ci-dessus indiquait la nécessité d'une convention partenariale définissant les programmes d'études et d'actions envisagées.

L'Etat et la Ville de Niort ont élaboré le projet de convention ci-annexé, la Ville de Niort apportant une contribution à hauteur de celle de l'Etat, soit 20 millions de francs.

Il est prévu que d'autres partenaires s'adjoignent à cette démarche dans les prochains mois.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention à intervenir.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	39
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC

[Ordre du jour](#)